

PROPRIETAIRE OCCUPANT

Liste des pièces à fournir pour la constitution de votre dossier :

- Avis d'imposition** ou de non imposition délivré au titre des revenus de l'année 2018 concernant le demandeur et les occupants du logement.
- Copie **livret de famille** ou copie **carte d'identité des occupants**.
- Attestation de propriété** notariée récente (moins de 6 mois).
- Arrêté de l'attribution APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie du Conseil Départemental).
- Justificatifs de handicap ou de perte d'autonomie :**

Documents possibles :

- Allocation pour Adulte Handicapé (**AAH**)
- Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**)
- **Carte d'invalidité** mentionnant le taux d'incapacité
- Evaluation de la perte d'autonomie mettant en évidence l'**appartenance à un GIR de niveau 1 à 6**
- Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (**AEEH**)

- Si disponible, **plan du logement**, faisant apparaître la distribution des pièces (*avant et après travaux si modifications intérieures*). Mentionner la **surface habitable** et la hauteur sous plafond.
- Devis des travaux**. Séparer fourniture et pose par les artisans. (Devis mentionnant le N° de registre des Métiers ou de Commerce). Artisan RGE obligatoire pour les travaux d'économies d'énergie

IMPORTANT : les devis doivent comporter des précisions sur :


- Si **travaux d'isolation** : la nature et la résistance thermique des matériaux utilisés dans le cas d'isolation des parois opaques : **R**
- Si **travaux menuiseries** : le coefficient **Ug** et **Uw** (performances thermiques du vitrage et des fenêtres)
- Si **travaux chaudière** : référence, puissance et rendement-
- Si **travaux insert ou poêle** : puissance et labellisation flamme verte

- Justificatifs de paiement de toutes vos caisses de retraite du dernier trimestre précédant la demande** (attestations annuelles, relevés bancaires, fiches de salaire...).
- Récépissé déclaration de travaux ou PC**
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)**.
- .

Aucun travaux ne doit être entrepris avant l'accord de tous les organismes qui financent l'opération

Gestionnaire du dossier :

Thierry DEJEAN

 : 06.41.39.55.77

 : acte.habitat@gmail.com

Documents à retourner à l'adresse suivante :

ACTE HABITAT
BP9
82160 CAYLUS